



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 28 avril 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 19 °C)	Vent	21 km/h Nord	
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 74/76
Total des paris mutuels	\$ 346,275			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un employé de Rideau Carleton, Matt Donald, s'est présenté au bureau du juge pour faire une déclaration concernant un incident survenu lors des courses de qualification, disputées le 17 avril.
- Suite à une demande d'un participant, nous avons discuté avec le secrétaire des courses, Ian Fleming, au sujet des allocations liées aux conditions pour les chevaux engendrés en Ontario.
L'allocation s'applique à la fois aux gains de la bourse et aux conditions supplémentaires.

- Examen avec la conductrice, Melanie Plourde, concernant le fait qu'elle avait stimulé le cheval, "CANDID CAMERON", dans la Course 10, disputée le 21 avril. Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté du respect des règles relatives aux stimulations, aucune autre mesure n'a été requise pour le moment. Un avertissement officiel a été inscrit sur la licence de Melanie Plourde.
- Examen avec le conducteur, Stéphane Pouliot, concernant le fait qu'il avait stimulé le cheval, "RAISING RUSTY", dans la Course 11, disputée le 21 avril. Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté du respect des règles relatives aux stimulations, aucune autre mesure n'a pas été requise pour le moment. Un avertissement officiel a été inscrit sur la licence de M. Pouliot.
- L'entraîneuse, Macy Cassell, s'est rendue dans le bureau du juge pour discuter de la sécurité dans le dernier droit pendant les courses.

Courses :

1. Le #6, "DA CAPTAINOBVIOUS", (Jacques Beaudoin), a subi un bris d'équipement (protège genoux), après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
2. **Enquête** pour le #6, "JON SNOW", (Ryan Guy), qui a fait un bris d'allure dans le dernier droit et a terminé la Course en 4^e position.
Il a été dépassé par le #3, "ODDS ON WALKOVER", (Darcy Clancy).
Le #6 a terminé la course en 4^e position et a été placé en 5^e position (règle 22.27 de la CAJO).
Après la course, le #6 été examiné par la Dre Melissa Rocheleau, vétérinaire de la CAJO, qui l'a trouvé asymptotique.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/FubexrmaMh4>
3. Le conducteur du #5, "SHADOW DAVE", (Mike Healey), a été averti pour avoir porté son fouet de manière perpendiculaire à son cheval et devant le #6, "CENTURY JAZZ", (Stephane Pouliot), dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.

4. Examen de la performance du #5, "IRRESITIBLE", (Robert Shepherd), dans le dernier droit.
Ce dernier a éprouvé des difficultés pendant quelques foulées, mais n'a pas fait de bris d'allure.
Rien d'autre à signaler.
5. Rien à signaler.
➤ Une batterie de projecteurs s'est éteinte lors de la Course 5 autour du poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.
La direction a été consultée et a décidé qu'il n'était pas possible d'effectuer les réparations ce soir.
Les conducteurs ont estimé qu'il était prudent de continuer de concourir dans cette section de la piste sans lumière et la course s'est poursuivie avec un programme accéléré.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Le #3, "IMASTANDUP GUY", (Robert Shepherd), a subi un bris d'équipement (entrave trotteuse) après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille, entraînant le bris d'allure de ce cheval.
Ce dernier a été signalé dans la statistique avec bris d'équipement et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 11

Le #5, "SMILINGBILLYTHEKID" (1), pour \$ 15,000, par Benoit Hebert (entraîneur).